

	Compétitions	Saison 2021-2022  Règlement Particulier	Règlement Particulier Type Version : 7b.03 adoption : Juin 2021 entrée en vigueur : 01/09/2021 validité : permanente secteur : Commission Tournoi
--	--------------	---	---

Nom du tournoi :

N° de dossier :

N° d'autorisation :

Généralités

- 1) Le tournoi se déroule en application des Règlements de la FFBad, de la LBBA et du présent règlement.
- 2) Le tournoi se déroule
- 3) Dans terrains. Salle 1:
Sur terrains dans la salle 2:
Sur terrains dans la salle 3:
- 4) La gestion du tournoi se fait sur le logiciel
- 5) Le juge arbitre principal du tournoi est
Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements cités en 1

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

Séries et tableaux

- 6) La compétition est ouverte aux joueurs licenciés dans un club affilié à la FFBad des tableaux et au niveau géographique d'invitation
- 7) Les niveaux de jeu ciblés iront, de maximum à
Les surclassements sont autorisés
Dans les disciplines suivantes : SH, SD, DH, DD, DM
Certaines disciplines se disputent sur deux jours (matchs de poules: jour 1 / Demies et finales: jour 2).
- 8) Chaque joueur peut participer à un tableau sur
Voir en **spécificités** si le nombre de tableaux par joueur est limité (simple et mixte impossible par exemple) ou le panachage des séries est interdite (SD R et DD D exclu par exemple), ou que l'inscription des paires de double est soumise à condition.
- 9) Le tournoi se disputera en
- 10) Les matchs se joueront
- 11) La confection des tableaux, en partenariat avec le juge Arbitre, sera réalisée par .
Ils se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries en cas de nécessité.

Inscriptions et liste d'attente.

- 12) La date limite des inscriptions est fixée au
selon
Tout tableau, dès lors qu'il sera complet, pourra être clos avant la date limite des inscriptions.
- 13) Le classement hebdomadaire des joueurs pris en compte, afin de les mettre dans les tableaux correspondants à leur classement, sera celui du
Le tirage au sort sera effectué le
- 14) Le contrôle des licences se fera sur POONA et le joueur devra être licencié à la date du tirage au sort.
- 15) Les inscriptions

Et les règlements
- 16) Les droits d'engagement par participant sont (en euros) pour :
1 tableau
- 17) Le nombre de joueurs pour participer à la compétition étant limité à , la sélection se fera suivant
- 18) Les joueurs inscrits mais non qualifiés selon les critères ci-dessus sont placés sur une liste de remplaçants, classée
- 19) Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant de feuilles d'engagement mal complétées sont supportées par le club en cause (ou le joueur ayant envoyé une inscription individuelle) .

Forfaits

- 20) Tout joueur connaissant son indisponibilité aux dates du tournoi doit en faire part à l'organisateur au plus vite.
- 21) Après publication des tableaux, un joueur empêché de participer pour des raisons de force majeure peut être remplacé, avant le début du tour concerné, dans les conditions mentionnées au RGC à l'article 3.2.5.2. Le joueur doit alors envoyer, dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la LBBA ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.
- 22) Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour les forfaits annoncés avant la date du tirage au sort ou pour annulation d'un tableau. En cas de forfait après le tirage au sort, ils ne seront pas remboursés sans justificatif.

Durant le tournoi

- 23) Tout joueur doit pointer à la table de pointage dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation, et ce, chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, le joueur doit prévenir l'organisateur sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.
- 24) Tout joueur désirant s'absenter, quelles qu'en soient la raison et la durée, devra avoir l'accord du juge arbitre et avertir la table de marque sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
- 25) Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale, sera demandée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du juge-arbitre muni d'un justificatif écrit.
- 26) Pour les joueurs D et +, le volant plume officiel (en vente dans la salle et à utiliser en cas de désaccord entre les joueurs) sera le
Ces volants seront à la charge du Comité d'organisation à partir des
Et à raison d'un nombre de volants de par match et au partage entre les joueurs dans les autres cas.
- 27) À l'exception des deux premiers tours, les matchs pourront être annoncés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure prévue par l'échéancier. Celui-ci n'étant affiché qu'à titre indicatif. Le comité organisateur se réservant le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.
- 28) Le mode d'arbitrage des matchs sera
Le mode d'arbitrage des finales sera
- 29) Le temps de repos entre deux matchs est de minutes minimum, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Il ne pourra être réduit qu'à la demande expresse des intéressés ou dans le cas d'un nombre réduit de points par set.
- 30) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à minutes de préparation (test de volants inclus) .
- 31) Les feuilles de match
et, immédiatement après la fin du match, ramenées à la table dûment complétées par
- 32) Tout joueur non présent sur le terrain 5 mn après l'appel de son match peut être déclaré forfait par le juge arbitre.
- 33) Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à y jouer, les conseillers, les officiels techniques et le comité d'organisation.
- 34) Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné pour son match avec raquettes, nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match.
- 35) Pour tout volant touchant une structure le Juge Arbitre donnera au début du tournoi les instructions de let et de volant faute. Ces instructions seront affichées avec les tableaux.
- 36) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.
- 37) Seul un représentant du club est autorisé à déposer une réclamation auprès de la table de marque. Toute autre réclamation sera irrecevable
- 38) Tout joueur participant à la compétition se doit de respecter la réglementation antidopage et est susceptible d'être contrôlé pendant la durée du tournoi.
- 39) Droit à l'image, les personnes qui ne souhaitent pas voir leur image utilisée, pourront formuler une demande écrite à la table de marque. Sans cette démarche, ils renoncent à ce droit.
- 40) Il est interdit de fumer dans la salle.

Spécificités du Tournoi / Remarques particulières

Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement qui sera affiché dans la salle.